

# Autant en emporte le Vendôme

Les spéculateurs n'aiment ni l'art nouveau ni le 7<sup>e</sup> art. La salle de l'avenue Louise ferme ses portes le 15 janvier. Pour les cinéphiles, l'heure de l'exil va-t-elle bientôt sonner ?

Une catastrophe. La fermeture des quatre écrans du Vendôme est une catastrophe pour le 7<sup>e</sup> art à Bruxelles, mais aussi en Belgique. La formule peut paraître exagérée dans la mesure où Kinopolis vient d'augmenter de 27 salles rutilantes le parc cinématographique bruxellois; malheureusement, un écran n'est pas l'autre, la plupart des films qu'on voyait au Vendôme, on ne les verra jamais à Kinopolis.

**DES SALLES ADEQUATES.** Il serait trop simple de partager la production en deux camps, les films commerciaux d'une part et les films d'art et d'essai de l'autre. Cette distinction a fait long feu, la preuve par « Dick Tracy » qui est certainement une grosse machine commerciale mais aussi du cinéma d'art. La preuve par « Bagdad cafe » qui était un film d'essai et s'est révélé être une fantastique machine commerciale. La distinction tient plutôt dans l'adéquation des salles avec leur public. Ainsi Kinopolis s'est doté d'une infrastructure pour accueillir des films grand public, la limite cinéphilique se trouvant aux environs d'Almodovar. Les films projetés au Heysel ont pour obligation de réaliser un maximum de recettes en un minimum de temps. Pour atteindre cet objectif, les distributeurs doivent proposer des films qui ont un potentiel commercial important (« Indiana Jones ») et utiliser les ressources de la publicité : du placard dans les journaux aux affiches 20 mètres carrés en passant par les spots télévisés.

**LE CIRCUIT LENT.** Il en va tout autrement avec les films qui s'adressent à un public plus restreint, parce qu'ils sont plus audacieux (« Distant voices »), parce qu'ils n'affichent pas de vedettes, parce qu'ils viennent de cinématographies méconnues (« Sweetie »). Ces films ne peuvent s'appuyer sur de coûteuses campagnes médiatiques pour atteindre leur public. Leur succès dépend de l'accueil de la critique et du bouche-à-oreille. Cela signifie que le film met beaucoup plus de temps à trouver ses spectateurs.

Un film de Kinopolis fait l'essentiel de sa recette sur deux ou trois semaines, alors qu'au Vendôme, un film demande 10 ou 12 semaines pour atteindre le même résultat et parfois le dépasser. « Venus Peter » est le cas exemplaire, ce film écossais fut un des succès de l'été, grâce au Vendôme, en douze semaines, alors qu'ailleurs, il serait passé à la trappe après quinze jours. Autrement dit, ce type de cinéma réclame des salles plus intimes où l'atmosphère compte davantage que le dernier gadget sonore américain. Ce circuit lent, par rapport au fast-film de Kinopolis ne comptait déjà que six

écrans à Bruxelles, dont les quatre du Vendôme. S'ils disparaissent comme prévu, le 15 janvier, il ne restera que les deux salles de l'Arenberg-Galeries.

**LE PARADOXE.** Voilà qui ne manquera pas de provoquer une série de conséquences en chaîne. Le circuit lent ne pourra plus fonctionner sur la longueur et va devoir adapter des seuils de rentabilité beaucoup plus élevés dès les premières semaines. Cela signifie que bien des films n'auront plus la chance de trouver leur public sur la durée et disparaîtront bien avant d'avoir épuisé leur poten-

tiel de spectateurs.

Car la situation est paradoxale. Un public existe et il est important. Ce n'est pas faute de spectateurs qu'on va démolir le Vendôme c'est parce que l'opération immobilière rapporte plus. Ramenée de six à deux écrans, les possibilités pour la diffusion de films d'auteurs seront d'autant plus réduites, alors que le goulet d'étranglement est déjà critique actuellement. Comme les distributeurs ne pourront plus jouer sur la longueur, que les possibilités de placer un film seront encore plus rares, ils réduiront forcément leurs achats à des valeurs sûres. Le risque



Alors « Venus Peter », quel avenir pour le cinéma d'auteur à Bruxelles ?

## Bruxelles fermera-t-elle ?

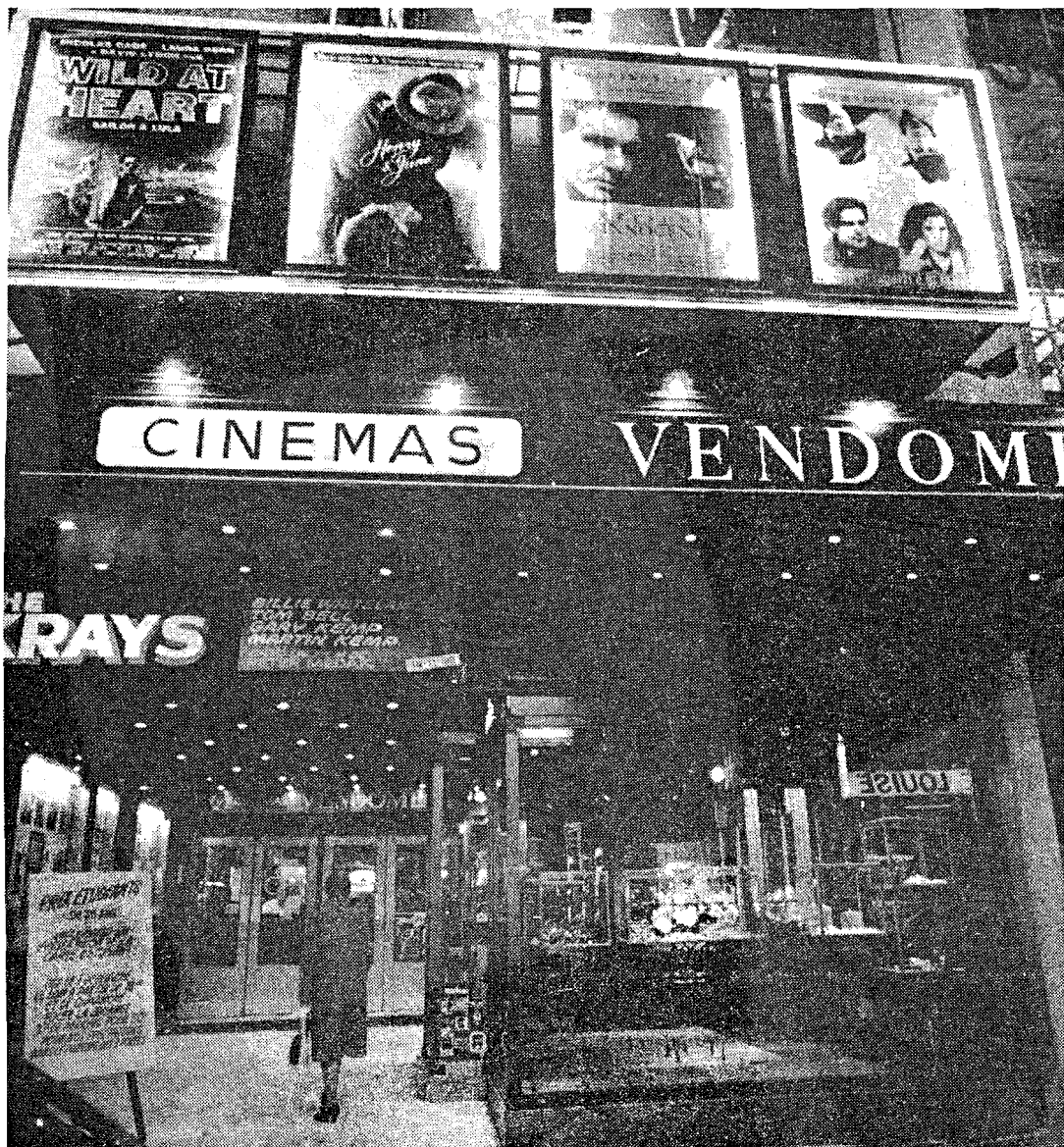
ne sera plus permis, les découvertes prohibées.

A qui profite le crime culturel ? On se le demande, car qui donc ira encore se promener dans le futur coupe-gorge de l'avenue Louise quand les cinémas Vendôme auront disparu. Cette fermeture est vraiment un mauvais coup pour la capitale de l'Europe, dont l'offre de films va fatalement diminuer en quantité et en qualité pour se retrouver dans quelques temps à un niveau de sous-préfecture. C'est aussi un mauvais coup pour les cinéphiles qui, privés de longs métrage de traverse, vont perdre leurs habitudes et se désintéresser des salles obscures.

**SITUATION DESESPERÉE.** La situation est-elle vraiment désespérée ? Certes, on peut imaginer que l'Acropole va accueillir une partie des films, mais pendant un temps forcément plus bref. L'Arenberg-Galeries envisage d'utiliser sa deuxième salle sur le modèle de l'Ecran-Total, avec une grille horaire. Les propriétaires du Vendôme sont aussi ceux de l'Avenue, peut-être y transféreront-ils leur programmation ? On verra aussi les doubles programmes se multiplier, de même que les festivals thématiques, mais faut-il s'en réjouir ?

En voilà du foin pour la fermeture d'une salle bruxelloise ! Effectivement, on ne ferait pas autant de cas pour l'arrêt d'un complexe à Liège ou à Tournai. C'est que, d'une part, près de la moitié des recettes cinématographiques sont réalisées à Bruxelles et que si un film ne sort pas dans la capitale, il a peu de chances de sortir ailleurs. Et d'autre part, dans cette circulation des films de qualité, le Vendôme occupait une place stratégique. On peut craindre d'ailleurs qu'il ne soit que le premier condamné sur la liste. Les spéculateurs ne sont pas forcément cinéphiles et doivent avoir d'autres complexes en vue. Il est sans doute tant de dire adieu à « Mr North », au « Voleur de savonnettes », au « Festin de Babette » et à « Venus Peter ».

Fernand DENIS.



Avec la disparition du cinéma Vendôme, il ne restera plus à Bruxelles que deux salles accueillant spécifiquement les sorties d'œuvres d'auteur. A l'Arenberg-Galeries. (Photo Moysard)

## Une galerie, des bureaux ?

### Le mystère plane sur la réaffectation de l'ancien cinéma

Mais que va donc devenir le Vendôme ? « Le Soir » annonçait dans son édition de mardi qu'il céderait la place à des bureaux et à une galerie commerciale. Qu'en est-il exactement ?

Une chose est sûre : le quartier qui entoure le cinéma fait actuellement l'objet de nombreuses convoitises dans le chef des promoteurs immobiliers. L'un d'eux, le groupe Codic, possède déjà une bonne partie des îlots voisins. Il reconnaît, d'ailleurs, être également le

propriétaire du Vendôme, et ce depuis un an.

Mais Codic se refuse à tout autre commentaire. « L'avenir du Vendôme s'insère dans un ensemble de projets que nous avons pour le quartier ». Ces projets seront présentés à la presse ce mercredi, pas question donc « de diversifier l'information » avant cette date. Codic dément cependant vouloir transformer l'ancien cinéma en galeries et ensemble de bureaux.

Les services de l'urbanisme

de St-Gilles, quant à eux, font part de leur étonnement : toutes les autorisations données à Codic (et notamment un permis de bâtir pour la construction d'un piétonnier à la rue Jean Stas, toute proche) ne concernent pas le site occupé actuellement par le cinéma, site pour lequel « absolument aucun dossier n'a été déposé pour le moment ». Mystère donc, qui sera peut-être levé, ce mercredi, par les responsables du groupe Codic...

B.D.L.